

La Congrégation de la Mission « en sortie » à Chicago

Guénoilé FEUGANG, CM

C'est à Chicago dans l'Illinois aux USA, la « ville dans le jardin » et la « cité du vent » que s'est déroulée pour la première fois de son histoire, hors de l'Europe, l'Assemblée Générale de la Congrégation de la Mission. En allant hors de Paris et de Rome pour sa 42^{ème} Assemblée, les membres de la Compagnie se sont mis en situation de « sortie » effective afin de vivre ce temps de miséricorde, de discernement, de communion, de conversion, d'évangélisation mutuelle et d'abandon à la Providence divine dans un contexte culturel différent. Grâce au cadre et surtout à la diversité culturelle des délégués, chacun a pu ainsi faire l'expérience, une fois de plus, de la transculturalité du charisme videntien.

Primat de la miséricorde.

La convocation de cette Assemblée a été perçue comme l'œuvre de la miséricorde de Dieu. Une miséricorde qui a été active jusque dans la décision des confrères de choisir des délégués pour y participer. C'est le chemin de l'incarnation voulu par le Seigneur pour désigner ceux qui prendraient part à cette rencontre unique et déterminante pour toute la Congrégation dans les six prochaines années.

Cette miséricorde a été aussi celle des participants les uns envers les autres. Les différences de point de vue, de nationalités, de cultures, d'expériences et d'âges n'ont pas fait dévier les participations dans l'irrévérence et dans des situations de blocages. Il en est de même des prises de paroles quant au fond et à la forme. Parfois, avec un brin de tension et d'impatience, mais surtout dans l'amour et la patience, dans la bonne humeur et l'humour, chacun était accueilli et respecté tel qu'il était.

Cette miséricorde sera enfin celle demandée à tous les membres de la Congrégation. Le document final et la désignation des membres de la Curie généralice peuvent décevoir certains confrères. Pourtant chacun est invité à entrer dans cette démarche de miséricorde afin de pardonner l'impertinence des choix du Seigneur et des délégués assistés par l'Esprit Saint. Cet Esprit qui a été invoqué au début de chaque session.

Pour que cette miséricorde porte toujours plus de fruit, ne faudrait-il pas que chaque confrère, chaque communauté, chaque Province et toute la Congrégation découvre quotidiennement sa propre indigence et renouvelle alors sa disponibilité à se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu, de son Église, des personnes pauvres et exclues afin d'identifier en vérité ce qui plaît à Dieu et la manière la plus vincentienne d'y répondre ?

Chemins de discernement.

L'Assemblée Générale a été vécue comme un long et profond chemin de discernement pour entendre les appels de Dieu, des pauvres et de son Église. Le risque de s'entendre parler, de répondre aux questions que personne ne pose, d'être tourné vers le passé ou vers l'avenir sans habiter son temps est toujours présent. Le discernement a fonctionné au moins à quatre niveaux : la méthode de travail, les signes des temps, les défis et les voies pour y répondre, le gouvernement susceptible de mettre en œuvre les lignes d'actions.

Les modalités de travail ont évolué tout au long de l'Assemblée. Elles se sont affinées à chaque session. Le schéma de départ et la manière de travailler tout au long des rencontres ont changé pour s'adapter à chaque nouveauté ou orientation apparaissant lors des travaux en petits groupes et en assemblée plénière.

En identifiant les aspects positifs vécus dans notre monde, dans Eglise et dans la Congrégation, en accueillant les défis liés à notre temps et au futur, les délégués ont cherché les moyens les plus appropriés pour y répondre. Le chemin vers le document final est apparu comme une longue période de gestation éprouvante. Une gestation qui a toujours été le fruit d'une véritable confrontation d'idées, d'expériences, d'aspirations

et de besoins, mais parfois aussi de crainte et d'appréhension. Ce document devait répondre à deux exigences : la collecte, la synthèse et la hiérarchisation de toutes les contributions ; la clarté, la précision et la concision dans la présentation. Ces deux critères ont conduit au vote d'un document lisible rappelant nos Constitutions et Statuts, énonçant les lignes d'actions ou axes thématiques et décrivant des engagements concrets de mise en œuvre.

L'élection du Supérieur général, du Vicaire général et des Assistants généraux a constitué l'un des trois sommets de l'Assemblée. Les propositions des Visiteurs, les discussions en Conférences continentales, les nombreux échanges en sessions plénières, la journée de recollection et les différents partages informels ont contribué à recevoir de Dieu, de l'Eglise, de la Congrégation et des Pauvres, l'équipe de Gouvernement. Si donc le Gouvernement de la Congrégation au niveau de la Curie généralice est un don de Dieu, comment lui permettre de réaliser concrètement l'internationalité et l'inter-culturalité de toute la Compagnie dans chacune des provinces grâce au dialogue, l'écoute et l'obéissance ?

Signes de communion

Que c'est beau d'être rassemblé dans l'unité de la foi et dans la communion du charisme vincentien au-delà des différences ethniques et culturelles, de la diversité d'âges et de ministères, de la variété des situations politiques, économiques et religieuses dans les pays et les continents, des divergences dans la manière de comprendre et de vivre concrètement la foi de l'Eglise et le charisme vincentien, de la singularité des expériences personnelles et provinciales ! Pendant l'Assemblée, plusieurs signes d'unité et de communion étaient palpables et affichés.

Les lieux de ces communions étaient la célébration commune de la liturgie des heures et de l'Eucharistie, les temps de réflexion et de partage en petites équipes et en assemblée plénière, les repas, les temps de rencontres gratuites et conviviales, les temps libres et les déplacements pour se rendre dans les lieux de travail.

Cette communion était aussi perceptible dans cette volonté commune d'être attentif aux signes des temps, de rester fidèle à l'héritage reçu de

saint Vincent, de vivre la justice, la fraternité, la solidarité en partageant concrètement ensemble les ressources humaines, financières, et autres compétences et expertises.

Le souci de répondre aux demandes des églises diocésaines dans les domaines de la formation, de la pastorale et de la mission était aussi une expression de la communion de la « *Chétive Compagnie* » avec les Eglises locales. Il a été réaffirmé que l'horizon de la Compagnie n'était pas elle-même, mais Dieu, l'Église et les personnes pauvres.

Un autre lieu de communion est la formation et la mission *ad intra*. Des engagements à mettre en œuvre dans les lieux de formation commune, à la création de missions communes, de communautés interprovinciales et continentales ainsi que le projet « Fond de Solidarité » internationale auquel tous contribuent de quelque manière que ce soit, afin de répondre aux différentes formes de pauvreté des Provinces ; tout cela a été également des signes visibles de cette communion.

La volonté de mutualiser les richesses permettrait ainsi à la Compagnie de lutter plus efficacement contre ses propres pauvretés et lacunes. L'une de ces pauvretés est précisément la difficulté d'accueillir dans les communautés des confrères venant d'aires socioculturelles et géographiques différentes. Il y a là une véritable nécessité, pour que le partage des ressources humaines ne soit plus unilatéral. Cela est déjà effectif dans certaines provinces. Mais ce sont des cas isolés et les réticences sont encore importantes dans beaucoup de provinces et de communautés.

L'Assemblée a voulu aussi insister sur la communion avec les autres membres de la Famille vincentienne. Elle a mis en lumière une communion dans le charisme. Elle a ainsi profondément insisté sur le fait que les autres membres de la Famille vincentienne ne sont pas d'abord ou exclusivement des collaborateurs, mais véritablement des dépositaires du charisme vincentien, chacun selon son identité propre. Il en est de même dans le domaine missionnaire. Non seulement il y a eu cette volonté que les autres membres participent pleinement à une mission commune, mais que cette participation ne soit pas seulement en termes d'exécution ou de collaboration, mais vraiment dans la réflexion, l'élaboration, la décision, et l'évaluation. Si telle est notre perspective, il y a vraiment nécessité de conversion du regard

et de la posture de la Congrégation par rapport aux autres branches de la Famille Vincentienne. Puisque les autres membres de la Famille Vincentienne sont dépositaires du charisme vincentien au même titre que la Congrégation de la Mission, le mode d'animation de cette Famille n'est-il pas à réinventer encore aujourd'hui ?

Nécessité de la conversion.

La fidélité au charisme vincentien dans la marche vers la sainteté personnelle, la formation du clergé, le service des pauvres, la vie selon les vertus missionnaires dans la diversité et l'évolution culturelle de notre temps, demandent un renouvellement continu. Ce renouvellement est apparu pendant l'Assemblée non pas seulement en termes de retour aux sources ou aux intuitions fondatrices mais aussi de créativité par rapport aux nouvelles pauvretés qui surgissent, aux modalités de vie missionnaire, de vie communautaire et de gouvernement. L'Assemblée de Chicago a été le lieu où est apparue en pleine lumière la difficulté de vivre concrètement la communauté et la mission dans le contexte international et multiculturel actuel du monde, de l'Église et de la Compagnie.

Il est très rapidement apparu, pendant les interventions et les échanges, le danger du provincialisme. Il est probablement lié au mode de gouvernement et à la culture individualiste. De l'hypercentralisation, la Compagnie est passée à l'hyper-décentralisation, chaque Province revendiquant son indépendance, exhibant sa singularité culturelle et historique, attirant l'attention sur la particularité juridique et politique du pays ou du continent dans lequel elle est insérée, n'hésitant pas à souligner son autonomie en ressources financières ou humaines, mais, heureusement, faisant aussi connaître ses fragilités, ses pauvretés et ses besoins. Or, entre ces deux extrêmes, il y a une véritable nécessité de trouver une juste mesure pour une prise de décisions plus collégiales entre le Supérieur Général et les Visiteurs.

L'Assemblée Générale est devenue au fil des jours un lieu et un moment de conversion. Les peurs, les réticences et les méfiances ont laissé place à la Foi et à l'Espérance. Pour vivre et pour donner un témoignage crédible, chaque Province a pris conscience de la nécessité de partager ses richesses en réciprocité, afin que nul ne soit dans le

besoin et que disparaisse tout soupçon de paternalisme. Le scandale des Provinces riches en ressources financières ou humaines alors que d'autres sont pauvres financièrement et humainement, pose question. Au terme de l'Assemblée, comment ne pas saluer ces engagements des plus riches envers les plus pauvres. A présent, il faut que ces conversions affectives et intellectuelles deviennent effectives et pratiques. Si cette conversion reste théorique et intentionnelle, quelle sera alors la crédibilité de la Congrégation de la Mission pour l'annonce de la Bonne Nouvelle et son engagement pour plus de justice ?

Évangélisation mutuelle.

Le quotidien des confrères, des communautés et des provinces, est parfois fait de repli sur soi, d'incompréhension et même de rejet des autres, accompagné de l'élévation de sa pratique pastorale, missionnaire et communautaire en absolu et en norme valable partout et pour tous. Parfois cette focalisation sur sa propre réalité pousse à l'aveuglement, au jugement, voire à la condamnation des ministères et des confrères. Ce nombrilisme a parfois créé des débats et des querelles qui éloignent du cœur de la Congrégation et de sa Mission.

Ces trois semaines de l'Assemblée ont permis de se mettre à l'écoute des autres, de partager les expériences et les pratiques communautaires et missionnaires, de confronter les peines et les joies ainsi que d'échanger sur les projets. On découvre qu'il existe ailleurs d'autres pratiques se revendiquant du même charisme vincentien, ou des confrères partageant les mêmes problématiques et cherchant des chemins nouveaux. Tout ceci a conduit à apprendre des autres, à relativiser ses propres prétentions et à s'évangéliser mutuellement. Cette évangélisation mutuelle, même si elle a été diffuse, garde néanmoins sa pertinence et son acuité.

Il est nettement apparu pendant l'assemblée que le contexte social, politique, culturel, religieux et économique contribue à façonner d'une manière profonde le visage de saint Vincent et à déterminer la couleur du charisme vincentien à chaque époque et dans chaque région. Dès lors, cette pluralité modale ne rend-elle pas urgente de redonner la primauté au Christ, au charisme vincentien et aux pauvres en toute chose ?

Abandon à la Providence divine.

Compte tenu des limites inhérentes à la nature humaine, de la pluralité des lieux de présence de la Congrégation, le début et la fin de l'Assemblée se sont présentés comme une invitation à s'abandonner à la Providence divine qui jamais ne se trompe en ses desseins, comme nous l'a appris saint Vincent en son temps où « *Rien n'était joué d'avance et aucune certitude n'était en sécurité* ».

Si le début de l'Assemblée s'est fait avec quelques certitudes et convictions pour les uns, et une certaine appréhension et des points d'interrogations pour les autres, la sortie, avec une relecture nécessaire, a permis de découvrir que c'est Dieu lui-même qui était à l'œuvre. C'est lui qui anime, structure, balise et oriente l'ensemble de la Compagnie jusque dans ses Assemblées.

Cette présence active de Dieu s'est vérifiée dans l'émergence des lignes d'action et dans le choix du gouvernement. Même si ces deux points ne peuvent pas entièrement satisfaire chacun des membres de la Congrégation, et d'abord tous les délégués, il apparaît clairement qu'ils doivent être reçus comme une œuvre de Dieu et de la Congrégation. A ce titre, puisque l'Esprit Saint a présidé à ces décisions, puisque les membres de la Congrégation ont fait confiance en désignant des délégués, ce qui est attendu de tous et des délégués en premier, c'est l'humble accueil critique des résultats de l'Assemblée dans un esprit d'abandon à la sainte Providence. Même si la soif demeure par rapport aux décisions de l'Assemblée, comment les lignes d'action vont-elles avoir un impact sur la vie des provinces, des communautés et des confrères quant à leurs projets communautaires et missionnaires ?

...Des insuffisances.

Bien qu'il soit impossible de faire une analyse globale et systématique de la réalité du monde dans lequel nous vivons, il y a des points qui auraient mérité une attention particulière. Il s'agit du contexte religieux et du contexte climatique. Les références à ces deux défis ont été très discrètes. Il s'agit aussi de la clarification du domaine missionnaire spécifique à la Compagnie et au sein de la Famille Vincentienne.

Sur le plan religieux, on assiste sur tous les continents à un retour du paganisme, à des cultures insuffisamment évangélisées, à une méconnaissance du Christ et des exigences de la foi chrétienne. Cette méconnaissance, voire cette ignorance, est très répandue. Ce contexte, qui rappelle la situation de l'Église primitive, interroge la pertinence de nos propositions et décisions missionnaires, pastorales et sacramentaires.

Le deuxième aspect est celui de la multiplication des églises et des chrétiens dits « évangéliques », de « réveil » ou « pentecôtistes ». Même si les causes de ce phénomène ne sont pas toujours liées à la vie, aux pratiques et aux institutions de l'Église, chaque membre de la Congrégation de la Mission ne peut considérer ce mouvement comme marginal, ni négliger d'interroger ses propres modalités de témoignage communautaire et missionnaire. Des millions d'hommes et de femmes ont des soifs qui ne sont pas suffisamment prises en compte dans nos propositions d'évangélisation et de service des plus démunis.

Le troisième aspect est celui de l'islamisme militant ou politique. La Congrégation de la Mission a une grande tradition missionnaire dans les pays majoritairement musulmans. Aujourd'hui, l'Islam n'est plus une réalité éloignée ou cantonnée dans une aire géographique précise. Il est présent dans de nombreux pays où la Congrégation est en mission. D'où le défi de la rencontre et du dialogue avec nos frères et sœurs musulmans, le défi de répondre aux chrétiens attirés par l'Islam ou aux musulmans provoqués par le christianisme, le défi de répondre à l'islamophobie comme réaction aux attitudes violentes de certains qui se réclament de l'Islam.

Sur le plan climatique, c'est un truisme d'affirmer le lien entre la justice climatique et la justice sociale. L'encyclique du Pape François « *Laudato si* » de mai 2015 et la Conférence de Paris sur le climat la « COP 21 » de décembre 2015 ont suffisamment montré le lien entre la situation climatique mondiale et la Création, voire l'accentuation des pauvretés, entre l'injustice climatique et l'injustice sociale. Il est impossible aujourd'hui de parler de justice sociale sans justice climatique. La question du climat et son impact sur les plus pauvres est un champ missionnaire et pastoral dont la Congrégation de la Mission ne peut faire l'économie.

En ce qui concerne la clarification du domaine missionnaire de la Congrégation, l'Assemblée n'a pas abordé la question concernant le primat de l'évangélisation des pauvres sur le service des pauvres. Il existe souvent une certaine ambiguïté lorsque la Congrégation de la Mission parle de sa mission auprès des personnes pauvres. L'expression utilisée est parfois le « service des pauvres » alors que la plus spécifique est « l'évangélisation des pauvres ». Le service des pauvres est constitutif de la mission d'évangélisation. Cependant, n'est-ce pas le propre de la Compagnie des Filles de la Charité ? S'il est certain que ce service ne se fait pas sans évangélisation, il est aussi vrai que le propre des Filles de la Charité est d'abord le service des pauvres comme lieu et modalité d'évangélisation. L'évangélisation et le service des personnes pauvres sont réellement les deux facettes d'une même réalité, mais la Congrégation n'est-elle pas faite essentiellement pour l'évangélisation sans négliger le service corporel ?

Et des perspectives...

Descendue de la « montagne de la transfiguration », portée par les expériences et les résultats de l'Assemblée, la Compagnie peut continuer à se laisser embraser par le souffle de l'Esprit et à se laisser réguler par la contemplation du Christ Jésus. C'est cet Esprit qui inspire chacun à traduire concrètement en acte son appartenance à l'Église universelle et à la Congrégation par-delà les différences. C'est ce Christ qui invite à sortir de l'autosatisfaction et des frontières, et à rejoindre effectivement les périphéries du monde, de l'Église et de la Congrégation de la Mission. Peut-être que la prochaine Assemblée Générale se déroulera en Océanie, en Asie ou en Afrique.